

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

#### DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DANS DIVERS SITES DU DOMAINE PRIVE DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE ORTEC INDUSTRIE DÉCISION N° DM-22-120 EN DATE DU 04 AVRIL 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur Maximilien et Le Moniteur le 12 mars 2021 relatif à l'entretien des réseaux d'assainissement dans divers sites du domaine privé de la Ville de Vincennes ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société ORTEC INDUSTRIE jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

#### DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la société ORTEC INDUSTRIE située au 13, avenue Descartes 91420 MORANGIS, représentée par M. Cédric SENHAJI, Directeur d'agence, le marché d'entretien des réseaux d'assainissement dans divers sites du domaine privé de la Ville de Vincennes.

Ce marché est à prix forfaitaire qui s'élève à 12 585,00  $\in$  HT (15 102,00  $\in$  TTC) et à prix unitaire pour un montant maximum annuel de 8 000  $\in$  HT.

La durée du marché est d'un an à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite trois fois, selon les dispositions de l'article R 2112-4 du Code de la commande publique, pour une période d'un an, soit une durée maximale de quatre an.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20220404-Imc1H9544H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/04/2022

Date de Publication: 04/04/2022

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la propreté et des mobilités,

## Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20220404-lmc1H9544H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/04/2022

Date de Publication : 04/04/2022